

Il nous lance des injures comme celles-ci : " Espèce de gibier, répète-t-il, espèce de gibier ! " Il rugit que " nous avons publié une charge à fond de train contre l'Eglise catholique en lui attribuant des pratiques qui ne sont aucunement les siennes. " Il crie qu'il ne nous fera pas l'honneur d'une citation. Simple précaution d'un malhonnête adversaire. Le saint homme termine en affirmant que ce que nous avons dit touchant les Juifs, Jeanne d'Arc et saint Thomas sont des inepties qu'il suffit de citer pour les réfuter.

Nous lui rétorquons simplement : " Le Canada veut-il qu'on lui cite les textes ? " Silence du Canada.

M. Bouchard sera sans doute allé, dans l'intervalle, s'informer à son évêché où on lui aura appris qu'il s'est fourré un fameux doigt dans l'œil.

Mais M. Bouchard qui nous avait donné aux yeux de ses lecteurs comme un menteur et un calomniateur de l'Eglise va-t-il au moins nous rendre justice ? Les principes de la religion et de l'honneur l'y obligent pourtant. Un protestant, un juif, un mahométan, un libre-penseur s'excuserait, s'expliquerait. Lui, il n'en fait rien. En sa qualité de saint homme, d'écrivain catholique, il se croit permis de diffamer les gens ad libitum. La voilà, la soi-disant bonne presse. Comme elle est bien la même dans tous les pays !

L'ETOILE

Un autre jour, l'Etoile, de Lowell, nous dédie, dans le ton ordinaire des journaux à bons principes, un article intitulé : " Attaques d'un Radical " (avec une majuscule) à propos de quelques remarques légèrement poivrées que nous avons émises sur l'attitude de l'abbé Baillargé dans cette horrible affaire de Rawdon.

Dans notre article, nous avertissions M. l'abbé, ennemi déclaré de la " mauvaise presse " et de l'institution des écoles publiques, de ne point tenir celles-ci responsables du crime perpétré à quelque distance de son presbytère par un de ses paroissiens. Et nous avons raison de nous y opposer :

le fratricide, comme ses parents, ne sachant ni lire ni écrire, ne pouvait avoir puisé ses ses mauvais principes dans les écoles ni dans les journaux impies. Au surplus, ajoutons-nous, sans compter le Couvent, publié à Rawdon même, par M. le curé, il n'y a que de bons journaux qui pénètrent dans cette bourgade, telles " La Presse " et la " Minerve ", peut-être bien aussi le " Monde Canadien ", mais nous n'en sommes pas sûr.

Et après avoir rappelé que l'abbé Baillargé gaspillait une partie du temps qu'il devait consacrer à son troupeau à débâter dans les gazettes pieuses contre la " mauvaise presse " et les écoles nationales, véritables pépinières de criminels, au dire du saint homme, nous terminions par ces paroles :

C'est une leçon pour vous, monsieur l'abbé, et pour ceux qui vous approuvent. Nous l'eussions voulu moins rude. Mais, telle qu'elle est, elle vous forcera, sans doute, à réfléchir qu'il ne faut point mépriser les hommes qui voudraient qu'on moralisât le peuple par l'instruction. Vous avez toujours dénoncé violemment les partisans de l'instruction gratuite et obligatoire, les vouant aux gémonies comme des hommes dangereux qui désirent la ruine de la famille et de la vertu. Croyez-vous qu'on pourrait, avec quelque raison aujourd'hui, vous appliquer le même raisonnement à l'inverse, vous qui aimeriez mieux laisser croupir de compagnie le vice avec l'ignorance, plutôt que voir enlever au clergé le contrôle de l'instruction publique ?

L' " Etoile " intervient aussitôt pour dire :

" Qu'un ignorant comme Thom Nulty, continue l'Etoile, ait pu commettre les crimes abominables que l'on sait, cela ne veut pas dire que le système scolaire en France soit excellent qu'on " doit " accorder au Canada, au gouvernement, qui pourrait devenir anti-catholique, le contrôle absolu de l'éducation, car de nos jours assez de forfaits sont commis par des gens ayant fait certaines études dans les écoles impies pour ne pas conclure ainsi du particulier au général dans l'affaire de Rawdon, comme le fait si joyeusement l'écrivain de l'EGALITE.

On se demande pourquoi l'Etoile met ici

(Suite à la 6ème page.)